



## Convocation au tribunal pour enfants

Par **jaquot**, le **18/01/2009** à **19:03**

ma fille mineure ayant commis un petit delit ,est convoque au tribunal pour enfantsle mercredi 9 janvier 2009 nous nous sommes deplace pour rien le 9 janvier etait un vendredi et de plus le greffe n avait pas le dossier de ma fille je dois preciser qu auparavant nous avons ete convoque a la gendarmerie pour signe la convocation et une semaine plus tard le gendarme est venu a mon domicile pour me refaire signe une autre convoation car cette derniere etait date le mercredi 9 janvier 2008 y a t il un vice de forme cela fait plusieurs erreurs cumule merci de votre reponse suije oblige de resigne une nouvelle convocation